

Mettre l'industrie au service de la transition écologique

Nadine Levratto

▶ **To cite this version:**

Nadine Levratto. Mettre l'industrie au service de la transition écologique. 2030, c'est demain ! un programme de transformation sociale-écologique, Les Petits Matins, 2022, 9782363833259. halshs-03906932

HAL Id: halshs-03906932
https://shs.hal.science/halshs-03906932

Submitted on 19 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

22. Mettre l'industrie au service de la transition écologique

Nadine Levratto

L'association des mots « industrie » et « écologie » semble encore être une incongruité, au mieux un paradoxe. Pourtant, non seulement le rôle de l'industrie dans la transition écologique a été mis en évidence depuis une trentaine d'années, mais vouloir traiter la question du changement climatique sans intégrer l'industrie accentuerait encore le risque d'échec des politiques mises en place. Les interruptions d'approvisionnements liées à la crise du covid-19 ont permis de prendre conscience de la fragilité des chaînes de valeur globales et donné un argument supplémentaire aux tenants d'une renaissance industrielle fondée sur la proximité. Les mises à l'arrêt régulières d'usines chinoises en raison de la pénurie d'électricité et l'envolée du prix du transport des containers entre la Chine et l'Europe renforcent encore l'intérêt des décideurs publics pour l'industrie. Cette nécessité est encore accentuée par le contexte géopolitique qui pousse à repenser les modes de production afin de diminuer la dépendance à l'égard de l'énergie et des matières premières, russes notamment.

Ce retour en grâce de l'industrie prend des formes multiples. Certains considèrent que les difficultés auxquelles font face les pays européens peuvent se résoudre par la spécialisation et la création de situations de dépendance mutuelle, d'autres voient la solution dans une meilleure fluidité des chaînes de valeur, découlant d'un renforcement des secteurs des transports et de la logistique. Cependant, marquées par les problèmes et les tensions suscités par la pandémie, ces propositions *a minima* ne permettent pas de répondre aux défis plus structurels que sont la volatilité croissante du prix des transports, le renchérissement des matières premières et des biens intermédiaires dû aux stratégies des pays producteurs et, enfin, le plus prégnant de tous, le changement climatique.

Ces enjeux ont en commun leur rapport avec les processus de production et de mise sur le marché des biens fabriqués, qui engendrent à la fois des coûts directs liés aux ressources disponibles et des externalités dépendant de leur organisation. Or les rapports du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), qui alertent sur les risques de forte hausse des températures moyennes à l'horizon 2050, et l'accord de Paris sur le climat, qui vise à limiter le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2 °C par rapport à la période préindustrielle, invitent à repenser radicalement à la fois le modèle productif et la place de l'industrie dans le processus de transition écologique.

L'industrie française aujourd'hui

En 2020, l'industrie française compte plus de 235 000 entreprises, emploie 2,7 millions de salariés directs et représente 10 % du PIB, contre 25,5 % en Allemagne, 19,7 % en Italie ou encore 16,1 % en Espagne (Source : INSEE). La France occupe désormais la 7e place du classement des puissances industrielles mondiales. Cette situation ne doit rien au hasard. Trente ans de politiques industrielles fondées sur la compétitivité-coût ont conduit nos entreprises à devenir plus des assembleurs que des producteurs, et à faire produire à l'extérieur ce que les « surcoûts » liés au « made in France » ne permettaient pas d'obtenir à un prix national suffisamment bas pour répondre aux exigences de demandeurs présents sur un marché où la concurrence opère par les coûts.

Le principal dispositif de politique publique responsable de cette évolution est vraisemblablement la baisse du coût du travail résultant des exonérations de cotisations sociales patronales. Elles ont conduit les entreprises à privilégier l'embauche de travailleurs à bas salaires, au prix d'une moindre qualification et/ou productivité, afin de bénéficier au maximum de ces avantages et d'améliorer leur taux de marge. La contrepartie de ce choix, qui mêle politique de soutien à l'embauche et objectif de compétitivité, est le recul des parts de marché

françaises à l'exportation dans tous les types d'industries, même celles de haute et moyenne technologies. La mise en place d'un crédit impôt recherche (CIR) extrêmement généreux n'a pas suffi à redresser le tir. Il est principalement utilisé à des fins d'innovations de processus – organisationnelles et marketing – qui s'inscrivent dans une logique de réduction des prix et non de création de nouveaux marchés.

Négatif au niveau de l'emploi et de la compétitivité, le bilan de cette situation est positif sur le plan des émissions de CO2 par l'industrie nationale, en baisse régulière depuis les années 1990. Ce mouvement est lié au recul des activités de production, mais a comme corollaire une hausse continue des émissions de carbone importées, qui représentent désormais 53 % de l'empreinte carbone totale du pays, selon le Haut Conseil pour le climat.

Un nouveau modèle fondé sur la proximité

Le respect des engagements français en matière climatique ne pourra pas être obtenu avec les mesures, souvent cosmétiques, encore trop souvent privilégiées par les grandes entreprises préoccupées par leur verdissement. Par exemple, le reboisement si prisé des grandes compagnies pétrolières ou chimiques les conduira à procéder à un accaparement de la nature pour déclarer les terres acquises comme des installations industrielles de stockage de carbone en surface, et à échanger le carbone ainsi stocké contre l'extraction d'une plus grande quantité de carbone fossile des gisements souterrains de pétrole, de gaz et de charbon. Les investissements socialement responsables et autres obligations vertes, dont il reste difficile d'attester précisément ce qu'ils financent, ne sont pas non plus à la hauteur des enjeux.

Atteindre les objectifs de long terme appelle un changement de régime d'ici à 2030 qui passe par des solutions globales déployées localement : réorganisation des chaînes de valeur, stratégies de réduction quantifiées des émissions par filière, protection du « made in France » et relocalisations organisées. L'État et les collectivités locales ont évidemment leur rôle à jouer

dans cette transition. L'Union européenne également, à travers la mise en place d'une politique tirant vers le haut les normes écologiques et sociales, y compris grâce à des barrières tarifaires et non tarifaires permettant d'accroître les exigences sur la qualité sociale et environnementale des produits.

La ville productive, qui rapproche production et consommation tout en préservant le foncier, fait partie des pistes à emprunter. Cette notion privilégie un système économique favorisant les activités économiques localement ancrées grâce au développement de processus de production qui utilisent et valorisent les ressources territoriales et l'occupation d'une population locale. Elle permet de préserver le tissu productif existant et de mettre en place les conditions d'accueil de nouvelles entreprises au sein même de la ville, ce qui favorise le rapprochement des lieux de résidence et de production, résolvant par là même une partie du problème des transports, tout en créant par cette mixité les conditions de sécurisation de l'activité des entreprises. Cette organisation peut également créer de la valeur ajoutée sociale, environnementale, économique ou financière, au bénéfice du milieu dans lequel elle s'exerce. Si le retour d'activités industrielles concentrées correspondant au modèle de production de masse n'est plus envisageable, les nouveaux modes d'organisation de la production rendent possible la présence d'activités de fabrication, de maintenance et de services liés à l'industrie dans les milieux urbains.

Micro-usines, fablabs, espaces de coworking et tiers-lieux préfigurent les modèles productifs urbains qui voient leur avenir dans la petite industrie. Ils permettent de fabriquer des petites séries, de se rapprocher du consommateur, de produire du sur-mesure, voire d'innover plus vite. Leur développement est porté par des fabricants engagés et des architectes et urbanistes engagés dans cette démarche. Ces solutions dites « *plug and play* » sont populaires et révèlent une inversion de tendance des politiques urbaines, qui, après avoir chassé l'industrie des villes, tentent désormais de l'y faire revenir.

Le retour de l'industrie en ville nécessite cependant aussi des transformations au sein même du secteur pour augmenter la sobriété en énergie, en matière et en eau, mais aussi réduire les risques d'accidents. Le programme de décarbonation dans lequel se sont engagés les acteurs de la vallée de la chimie, en périphérie lyonnaise, est emblématique du rapprochement entre des élus, ici écologistes, d'une métropole et l'industrie. Cela passe par une transformation interne des entreprises, y compris dans les raffineries, pour réduire les émanations toxiques, qui repose sur des innovations de procédés et des investissements de purification.

Les synergies inter-entreprises, la mutualisation d'équipements ou de services contribuent également à l'intégration des filières chimie-énergie-environnement traditionnelles dans une nouvelle chaîne de valeur adossée à la transition écologique et industrielle.

Citons enfin la création d'activités plus vertueuses comme l'installation d'un électrolyseur (pour produire de l'hydrogène à partir d'eau et d'électricité) ou des usines de piles à combustible. Cette symbiose entre la ville et l'industrie se retrouve à différentes échelles dans des territoires industriels tels que l'Artois, où va s'installer une *giga-factory* de batteries sur le site laissé vacant par la Française de mécanique, ou à Annecy, où une marque internationalement connue a décidé d'implanter une usine de fabrication de chaussures de ski pour en faire une vitrine de son orientation écologique.

Des mesures d'urgence

La contribution de l'industrie à la transition écologique, bien que nécessaire, ne va pas forcément de soi. Le fonctionnement actuel de l'économie et de ses institutions n'est pas compatible avec le changement radical du modèle d'entreprises rendu nécessaire par le bouleversement climatique. La transition écologique et industrielle doit être portée par une action volontariste de long terme adossée à des mesures d'urgence. La prise en compte des émissions globales dans les commandes publiques est un outil facile à mettre en place, qui

permettrait de favoriser la sobriété et les entreprises de proximité. Elle pourrait être complétée par le guidage des consommateurs vers des produits plus vertueux à partir de la production d'une information sur le contenu en carbone des biens de consommation, qui prendrait en compte les émissions générées tout au long de leur cycle de vie. En outre, la révision des accords internationaux de libre-échange doit être rapidement réalisée à l'aune de critères tels que l'empreinte carbone et les émissions importées. Enfin, le système d'aides aux entreprises doit être remis à plat pour que tout soutien apporté soit assorti d'investissements des bénéficiaires dans la réduction de leur impact environnemental[1].

[1] Pour aller plus loin, voir la chaire Ville, Industrie et Transition Écologique, https://chaire-vite.org